

**AVIS portant sur la tenue
D'une Séance du Conseil municipal
De la commune RIVES DE L'YON
En date du Mardi 17 décembre 2019
A 20h30
Mairie de Saint-Florent-des-Bois**

ORDRE DU JOUR

I – RAPPORT DES DELEGATIONS DU MAIRE.

II - FINANCES – COMPTABILITE

- 1) Budget principal « Commune » - Année 2019 : Délibération validant la décision modificative n° 5, prenant en compte le réajustement de crédits ouverts, en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement.
- 2) Projet de construction d'une « Maison de Santé Pluridisciplinaire » (MSP) : Délibération sollicitant, auprès de l'Etat, le bénéfice de la DETR, subvention 2020.
- 3) **Restauration scolaire sur la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois : 3-1/ Délibération** validant la reprise du contrat de fourniture de repas, à compter du 01.01.2020, suite à la dissolution de l'association gestionnaire dénommée « Comité de Gestion de la Restauration scolaire de Saint-Florent-des-Bois » **(Cf annexe n° 0/Projet contrat avec « Restoria »)**. **3-2/ Délibération** validant, à compter du 01.01.2020, les tarifs de vente des repas, le règlement de fonctionnement du service, le mode de paiement des familles et la reprise des impayés, suite à la dissolution de l'association gestionnaire dénommée « Comité de Gestion de la Restauration scolaire de Saint-Florent-des-Bois ». **(Cf annexe n° 1/Règlement)**
- 4) Ouverture de boutiques éphémères dans des locaux communaux : Délibération validant la tarification et la mise en place de convention pour occupation de ces locaux. **(cf annexe n° 2/Convention)**
- 5) Association « Récré aux Bois » : Délibération validant le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement – Année 2019.
- 6) Subvention versée à la commune par l'Etat dans le cadre du « Parcours Educatif Artistique et Culturel » (PEAC) au profit de l'Ecole maternelle F. Dolto – Exercice 2019 : Délibération validant le reversement de cette subvention à la Coopérative scolaire Ecole maternelle F. Dolto.
- 7) Délibération validant les termes du contrat de location de locaux communaux sis 9, rue des Tamaris, commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois, contrat de location à passer entre la commune Rives de l'Yon et l'association « Job Insertion » avec effet au 01.01.2020. **(cf annexe n° 3/projet contrat de location)**.
- 8) Bail de location pour le logement communal à usage de presbytère, situé commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois, bail passé pour la période allant du 1er décembre 2011 au 30 novembre 2020 : Délibération validant un avenant à ce bail, avenant n° 5, prenant en compte le changement de locataire. **(Cf annexe n° 4/Bail et projet avenant n°5)**.

MAIRIE DE RIVES DE L'YON

4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
85310 RIVES DE L'YON
Tel. 02 51 31 90 35 - Fax. 02 51 46 75 42
info@saintflorentdesbois.fr

13 rue de la Mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
85310 RIVES DE L'YON
Tel. 02 51 34 92 43 - Fax. 02 51 34 92 05
mairiechaillesouslesormeaux@wanadoo.fr

III – PERSONNEL COMMUNAL

- 1) Délibération validant le nouvel organigramme des services de la commune Rives de l'Yon, applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.
- 2) **Personnel communal – Filière administrative.** Délibération validant le recrutement, avec effet à compter du 01.01.2020, d'un agent en Contrat à Durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activités.

IV – INTERCOMMUNALITE

- 1) Vendée Eau et rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable : Délibération validant la communication au Conseil municipal de la synthèse de ce rapport. **(Cf annexe n° 5/Synthèse – contenu du rapport)**

V– DIVERS

- Diverses communications.
- **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES : comptes rendus de réunions de travail, si nécessaire.**
